DOCUMENT A CONSERVER

# Accueils périscolaires Et mercredis

# FONCTIONNEMENT

*Année scolaire 2020 / 2021*

## 1- DATES D'INSCRIPTION

- **A partir 21 avril 2020** :

  ☞ Les dossiers sont à télécharger sur notre site internet www.la-bobine.org en priorité ou à retirer à la Bobine les mardis et jeudis matin (de 9h à 12h)

- **Avant le vendredi 29 mai 2020** :

  ☞ Pour que votre dossier soit pris en compte, il doit être envoyé par mail : labobine.inscription@gmail.com avec les documents demandés ou déposé complet dans notre boîte aux lettres sous enveloppe. **(merci de respecter les règles d'hygiène)**

- **A partir du 25 juin 2020** :

  ☞ Vous serez ensuite informés par courrier de l'acceptation ou non de votre inscription.

- **Du 6 juillet au 24 juillet 2020** :

  ☞ Vous devrez ensuite valider votre inscription par le paiement de la carte de membre **2020/2021** 12 € individuelle ou 22 € familiale + 5 € pour les frais de dossier et régulariser votre dernière facture.

## 2- CONDITIONS D'ADMISSION

**Priorités :**

☞ Les enfants dont les deux parents travaillent ;

☞ Les habitants de m2A (sauf collège) ;

☞ Les enfants scolarisés en ULIS, si le dossier est rendu dans les délais ;

☞ Les familles monoparentales ;

☞ Votre situation financière doit être à jour au moment du dépôt du dossier.

**La constitution du dossier d'inscription :**

Toutes les formalités d'inscription s'effectueront à la Bobine de Pfastatt

⚠ **Les dossiers incomplets, déposés hors délai, ne seront pas prioritaires et seront traités à partir du mois de septembre selon les places disponibles.**

## 3- LES ACTIVITES

Pour être accueilli aux activités, chaque enfant doit être préalablement inscrit à la Bobine, où il lui sera délivré une carte d'adhérent.

# ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES

### PERISCOLAIRE MIDI ET SOIR

a) Fonctionnement :

- Heures d'ouverture : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi : de 11h30 à 13h30 et de 16h00 à 18h30
  À l'Îlot Môme (écoles du Centre), à la Récré'ô Môme (écoles du Fehlacker)
- La fin de l'accueil est fixée à 18h30 délai de rigueur, au-delà une pénalité de 8€/enfant vous sera facturée.

b) Fréquentation :

Une fois acceptée par la commission, l'inscription est ferme et définitive (1, 2, 3 ou 4 jours par semaine). **Tout changement de fréquentation après la rentrée, sera facturé.**

c) Paiement :

**Information,** Pour une estimation de coût, un simulateur de participation financière a été mis en place sur le site m2A (http://www.mulhouse-alsace.fr) sous l'onglet « Vie quotidienne-périscolaires-simulateur ».
Le montant mensuel peut vous être communiqué par téléphone ou par mail dès le 10 du mois suivant. **(Aucune facture n'est envoyée)**

**Le paiement peut s'effectuer par chèque, CB, virement ou espèces.**
Un reçu de paiement est établi lors du règlement.

**La Bobine propose un règlement mensuel par prélèvement automatique :**
Les familles s'engagent à approvisionner leur compte bancaire selon l'échéancier qui sera transmis en septembre 2020 (cf. document prélèvement automatique).

### ALSH DU MERCREDI

a) Fonctionnement :

Les enfants sont pris en charge soit à la journée ou demi-journée avec repas. **De 9h00 à 17h00 ou de 9h00 à 13h30 ou de 11h30 à 17h. Un accueil est possible dès 7h30 et jusqu'à 18h30.**
L'accueil est possible jusqu'à **18h30** (délai de rigueur, au-delà une pénalité de 8€/enfant vous sera facturée).
**Un programme détaillé est disponible sur notre site internet www.la-bobine.org.**

b) Fréquentation :

✓ **Mensuelle** ***:***

L'inscription est annuelle et régulière.

✓ **Occasionnelle :**

L'inscription doit être faite au plus tard **le vendredi précédent avant 10h**.
**NB** : Les enfants inscrits régulièrement sont prioritaires.

c) Paiement :

Les tarifs sont fixés par la Bobine.
**Le paiement doit se faire systématiquement dès réception de la facture.**

# COLLEGE

### RESTAURATION SCOLAIRE

a) Fonctionnement :

Heures d'ouverture : Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi de 11h45 à 13h45
Au Club House du Football Club de Pfastatt

b) Fréquentation :

Une fois acceptée par la commission, l'inscription est ferme et définitive (forfait 1, 2, 3 ou 4 jours par semaine).

c) Paiement :

Les tarifs sont fixés par la commune de Pfastatt et correspondent au forfait choisi (calcul sur 10 mois).
Le montant du forfait mensuel peut vous être communiqué par téléphone ou par mail. **(Aucune facture n'est envoyée)**

**Le paiement peut s'effectuer à partir du 10 du mois suivant, auprès du secrétariat de la Bobine**, par espèces ou par chèque (à l'ordre de la Marie de Pfastatt).
Un reçu de paiement sera établi lors du règlement.

## 4- REGLEMENT

### ABSENCES

Toute absence devra être signalée au secrétariat de la Bobine **48 h à l'avance avant 10h pour les repas (pour le lundi, le vendredi précédent avant 10h)**,
par téléphone au 03.89.62.54.54 ou sur notre adresse mail spécifique : periscolaire@la-bobine.org

**Les absences trop fréquentes mettent en péril le service d'accueil.**

Les rencontres sportives, les sorties de classe, les absences des professeurs, les sorties avec les écoles, les classes de découverte, le ski, les stages de 3ème, … doivent être excusés par les parents et non par les écoles.
Les absences excusées pour convenance personnelle seront facturées **au-delà de 3 absences par mois**.
Si l'enfant est malade, veuillez nous prévenir **dès son absence**. Pour cela, un justificatif médical vous sera demandé dans **un délai d'une semaine maximum. (sauf collège)**
**Si ces délais ne sont pas respectés, la place réservée est facturée.**

### RADIATION

La radiation peut être envisagée pour les motifs suivants :

a) Les absences fréquentes entrainent la radiation des enfants (sauf cas particuliers accordés par la Bobine) :

+ de 8/ mois pour un enfant inscrit 4 j/ semaine
+ de 6/ mois pour un enfant inscrit 3 j/ semaine
+ de 4/ mois pour un enfant inscrit 2 j/ semaine
+ de 2/ mois pour un enfant inscrit 1 j/ semaine

b) **Les impayés : pour deux mois d'impayés, la famille est informée par mail, téléphone ou courrier. Si la situation n'est pas régularisée sous quinzaine une radiation de l'inscription pourra être prononcée.**

c) La discipline : toute agression verbale ou physique des parents ou des enfants envers tout autre enfant ou le personnel, entraînera une exclusion définitive de toutes les activités proposées par la Bobine.

### COTISATION 2020/2021

La carte de membre de la Bobine est annuelle, obligatoire et indivisible. Elle couvre à la fois l'adhésion à l'association, la participation des familles à l'assurance en responsabilité civile et individuelle de l'enfant.
Elle doit obligatoirement être réglée au moment de l'inscription et ne sera en aucun cas remboursée pour désistement.
Une seule cotisation par enfant est due quel que soit le nombre d'activités auxquelles s'inscrit l'enfant.

### RESPONSABILITÉ

En l'absence d'autorisation parentale, aucune sortie ne sera permise avant l'heure. La sortie sera autorisée si l'enfant est accompagné d'un adulte spécifié dans le dossier d'inscription et sur présentation d'une pièce d'identité.

### TRAITEMENT MEDICAL

En cas de traitement médical, veuillez fournir une copie de l'ordonnance ainsi que les médicaments à la personne responsable des sites de l'Îlot Môme, Récré'ô Môme ou du Collège.

**En aucun cas, les enfants ne peuvent prendre seuls un médicament, ni le conserver sur eux.**

Le service n'est pas en mesure de faire face aux régimes alimentaires. La sécurité des enfants atteints de troubles de la santé (allergies, certaines maladies) est prise en compte dans le cadre d'une démarche appelée PAI ou Projet d'Accueil Individualisé.

## 5- DOCUMENTS A RAPPORTER POUR TOUTE INSCRIPTION

- ✓ Le dossier ci-joint complété et signé,
- ✓ 1 photo format identité **à coller sur le dossier**,
- ✓ Les **photocopies** des vaccinations,
- ✓ La **photocopie** de l'attestation d'assurance extra-scolaire 2020/2021, (ou à déposer avant la rentrée 2020),
- ✓ La **photocopie** du dernier bulletin de salaire de chaque parent ou de l'attestation de demandeur d'emploi, ou l'attestation de formation en cours, ou un extrait Kbis, ou document de la chambre de commerce INSEE (pour les professions libérales), ou promesse d'embauche,
- ✓ L'**engagement** des familles dûment rempli et signé,
- ✓ Le **Mandat SEPA et 1 RIB** pour autoriser le prélèvement automatique de vos factures par la Bobine (**sauf collège**),
- ✓ Dès réception, la photocopie recto/verso de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 de l'ensemble du foyer habitant avec l'enfant,

**COMPLEMENT POUR UNE PREMIERE INSCRIPTION**

- ✓ La **photocopie recto/verso** de l'avis d'imposition 2019 ou de non-imposition sur les revenus de l'année 2018 (ou celle de chaque parent si vous vivez maritalement).

## 6- TARIFICATION

Les tarifs sont appliqués en fonction des revenus des familles. Jusqu'à la fin de l'année 2020, nous prenons en compte votre feuille d'imposition 2019 sur les revenus 2018.

**Au 1er janvier 2021, le tarif peut être différent suivant votre feuille d'imposition 2020 sur les revenus 2019.**

**Elle est à rapporter au plus tard, avant fin décembre 2020.**

**Si vous ne nous faites pas parvenir votre feuille d'imposition d'ici fin décembre 2020, le tarif maximum vous sera appliqué.**

**Les accueils périscolaires (excepté le collège) peuvent être réglés par virement.**
**Nous demandons aux familles qui ont choisi cette formule, de nous faire parvenir par mail une exécution de paiement avec la référence de l'enfant et le mois concerné.**

**Si vous payez par virement, veuillez trouver le RIB de l'association ci-dessous :**

Crédit Mutuel — Relevé d'identité bancaire-IBAN

CCM PFASTATT
TEL 0 820 894 633
(Service 0,12 €/min + prix appel)
119 RUE DE LA REPUBLIQUE
68120 PFASTATT
Identifiant national de compte bancaire - RIB

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...)
This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc.....)

| Code Banque | Code Guichet | Numéro de Compte | Clé RIB | Domiciliation |
|---|---|---|---|---|
| 10278 | 03013 | 00029244145 | 63 | CCM PFASTATT |

Identifiant international de compte bancaire

| IBAN (International Bank Account number) | BIC (Bank Identification Code) |
|---|---|
| FR76 1027 8030 1300 0292 4414 563 | CMCIFR2A |

TITULAIRE DU COMPTE / ACCOUNT OWNER ▶ LA BOBINE
7 RUE AEGERTER
68120 PFASTATT

ID - 04-15 - HEC0110